

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

640^e séance

Mercredi 9 juin 2011, à 10 heures
Vienne

Président : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Bonjour, Mesdames et Messieurs. Je déclare maintenant ouverte la 640^e réunion du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Ce matin, nous allons poursuivre et terminer notre examen du point 7 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session".

Nous poursuivrons et terminerons notre examen du point 12 de l'ordre du jour, "Espace et changements climatiques", et du point 15, "Questions diverses".

Après la plénière, il y aura trois exposés techniques. Le premier sera présenté par un représentant de l'Inde. Il portera le titre "RESSOURSAT-2, services mondiaux continus d'observation de la Terre". Le deuxième sera présenté par un représentant de l'Académie internationale d'astronautique. Il s'intitulera "AIA 50 ans et le Sommet des chefs des agences spatiales". Le troisième sera présenté par un représentant de l'Académie internationale d'astronautique également. Son titre sera "L'utilisation durable de l'espace. Le contrôle des débris orbitaux pour une utilisation durable de l'espace".

Je voudrais également signaler aux délégués qu'aujourd'hui, de 10 heures à 15 heures, la démonstration de la machine de positionnement aléatoire aura lieu dans la salle MOE15. Vous avez peut-être reçu ce document et vous avez quelques indications au sujet de la machine, vous voyez une

photo, etc. La démonstration est organisée par le Bureau des affaires spatiales dans le cadre de l'Initiative de la technologie spatiale humaine et montre comment la machine peut simuler la situation d'objets vivants présents dans l'espace, comme des cellules, des bactéries, etc.

La machine est un moyen abordable de s'occuper d'activités de recherche sur la microgravité et permet aux chercheurs de préparer des expériences de vol spatial, de réaliser des expériences contrôlées en parallèle avec les vols spatiaux. On peut également l'utiliser comme outil éducatif pour initier les élèves ou étudiants à la microgravité.

La brochure d'information a été distribuée dans les casiers des délégations hier après-midi. Je le répète, tous les délégués sont cordialement invités à assister à cette démonstration aujourd'hui de 10 heures à 15 heures dans la salle MOE15.

Aujourd'hui, de 13 heures à 14 heures, il y aura des consultations dans la salle M7 au sujet des préparations pour le 40^e anniversaire de LANDSAT l'année prochaine.

Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session (point 7 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Mesdames et Messieurs, je voudrais maintenant continuer et terminer notre examen du point 7 de l'ordre du jour, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session".

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



Je voudrais d'abord donner la parole au secrétariat qui nous parlera de ce qu'il en est du non-document révisé qui a été distribué.

Est-ce qu'il y a des commentaires des délégations à propos du programme de travail que je viens de vous communiquer ? Non. Alors je donne la parole au secrétaire.

M. N. HEDMAN (Secrétariat)
[interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Distingués délégués, vous vous rappellerez qu'hier on vous a présenté une version actualisée et mise à jour de ce non-document qui contenait les nominations des membres des groupes d'experts et la liste des points de contact qui avait été communiquée au secrétariat dans le cadre du groupe de travail sur les activités à long terme. J'ai signalé également aux délégations que ce non-document sera mis à jour encore, sera corrigé, il y avait quelques fautes de frappe, et j'ai reçu d'autres noms et cela va devenir un document de conférence qui intéressera l'ensemble des délégations.

Si une délégation a des corrections, des modifications, des ajouts à proposer au sujet de ce document, veuillez les faire parvenir au secrétariat avant 13 heures aujourd'hui, à 13 heures au plus tard.

Nous avons reçu hier une proposition de candidature pour la présidence du groupe d'experts A. La proposition de candidature a été présentée par le Portugal, il s'agissait du nom de M. Duarte Santos. Nous avons donc maintenant des propositions pour tous les postes de président ou coprésident des différents groupes.

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je remercie le secrétariat pour cette information. Est-ce qu'il y a des commentaires, des questions ? Non.

Est-ce qu'il y a une autre délégation qui voudrait prendre la parole au sujet de ce point de l'ordre du jour ce matin ? Le Mexique.

M. S. CAMACHO LARA (Mexique)
[interprétation de l'espagnol] : Merci, Monsieur le Président. Je vous prie de m'excuser pour le retard.

Notre délégation n'a pas bien compris si la liste d'experts que nous avons en mains maintenant, si on y mentionne des experts dont les noms n'ont pas été mentionnés par le biais d'une note envoyée au secrétariat. Qu'est-ce qu'il faut faire au juste ? Comment devons-nous procéder ? Il y a certains experts que nous voudrions inclure dans le groupe sur les recherches spatiales. Est-ce que nous devons vous envoyer une note ou bien est-ce que nous l'annonçons depuis ici dans la salle ? Quelle est la façon de faire ?

Le PRÉSIDENT [interprétation de l'anglais] : Je remercie le représentant du Mexique. Je donne la parole au secrétaire.

M. N. HEDMAN (Secrétariat)
[interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. D'abord, pour vous expliquer les choses, il ne s'agit pas d'un document officiel qui reflète des décisions officielles prises par le Comité. C'est un document, celui dont nous parlons, un document qui donnera au groupe d'experts les moyens de commencer son travail. Nous savons tous qu'il y aura des modifications qui seront apportées à la composition du groupe d'experts. Il y a des experts qui s'ajouteront, il y a d'autres États qui voudront proposer des experts.

La façon dont le secrétariat voit les choses, ça n'est pas au Comité de choisir, d'appuyer, d'entériner, etc., cette liste. Cette liste est présentée à titre d'information, parce qu'en fait cela fait partie de ce que fait le groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, ce groupe qui s'occupe de cette liste, qui la met à jour, qui voit comment les groupes d'experts seront constitués. Mais en même temps, dans le groupe de travail au début de l'année, il était convenu que le secrétariat inviterait les États membres du Comité et les organisations qui ont un statut d'observateur, les inviterait à communiquer au secrétariat des propositions de noms d'experts ou de président ou de coprésident des différents groupes d'experts. Et ce pour que le Comité, pour que l'ensemble du système puisse déterminer ce qu'il en était de ces groupes d'experts. En fait, on avait donné une date limite fin avril.

Le secrétariat a envoyé une note à tous les États membres et nous avons reçu, dans la majorité des cas, les noms qui sont mentionnés maintenant dans ce non-document révisé. Mais durant la session du Comité, la Présidence et le secrétariat demandent aux délégations s'il y a des aménagements à apporter à la liste, des mises à jour.

Bien entendu, c'est aux délégations de déterminer elles-mêmes dans quelle mesure elles veulent rendre cette procédure très officielle ou pas. Il y a une déclaration qui a été faite pendant les débats durant la présente session quant à l'ajout de noms d'experts supplémentaires et nous avons déjà reçu une proposition en plénière, hier, pour ce qui est de la présidence du groupe d'experts A.

Monsieur le Président, peut-être est-ce là une bonne occasion de demander justement au Comité quelles sont les règles que le Comité veut se donner pour ce qui est de la liste d'experts et pour ce qui est de la composition des groupes d'experts et pour ce qui est de la présidence ou coprésidence de ces

groupes d'experts. Peut-être, Monsieur le Président, serait-il bon de soulever justement cette question maintenant. Est-ce que la façon dont nous procédons convient aux États membres ou bien est-ce que les délégations ici présentes souhaiteraient que l'on utilise d'autres règles ou procédures pour régir la façon dont nous procédons à ce sujet ?

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le secrétaire pour cette information. La liste, en fait c'est au groupe de travail de l'établir. Ici on donne simplement au groupe de travail les moyens de travailler qu'il peut lui-même ensuite nommer, enlever, retirer, proposer, etc., des noms d'experts.

Y a-t-il d'autres commentaires ? La Chine, s'il vous plaît.

M. Y. ZHAO (Chine) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. La Chine voudrait remercier le secrétariat pour ses explications quant à la façon dont on peut proposer des noms pour ce groupe d'experts. Pour moi ce non-document est conçu de telle façon que l'on voit que certains pays ont nommé une personne, un individu, alors que d'autres ont nommé plutôt un organisme, un groupe.

Je me demande s'il s'agit d'un document CRP ou un non-document, parce que cette liste n'est pas encore complète, comme l'a dit le secrétariat. Peut-être que le secrétariat pourrait nous préciser quel est le statut de ce document et que ce document pourrait être présenté officiellement à la prochaine session lorsque nous aurons le texte complet et j'espère que d'autres pourront présenter de nouvelles candidatures pour actualiser le texte. Mais le présenter sous forme de CRP me paraît quelque peu formel. C'est bien de diffuser l'information mais il serait bon de le faire de façon peut-être moins formelle. Merci.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Le secrétariat.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Bien sûr, c'est à vous de décider et bien sûr nous pouvons le garder en tant que non-document et cela sera ensuite reflété dans le rapport. Je voudrais seulement vous rappeler que si on adopte les termes de références du groupe à la présente session du Comité, il est prévu dans le plan de travail du groupe que le groupe d'experts commence à travailler immédiatement, ils devraient pouvoir commencer à communiquer entre eux. Donc c'est à vous de décider, une fois de plus.

Si vous décidez de ne pas lancer le processus à la présente session, on pourrait avoir cette liste plus tard, parce que dans ces cas-là les experts ne

pourront pas commencer leurs travaux immédiatement après la présente session.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Le Japon.

M. M. SUGAMIYA (Japon) *[interprétation de l'anglais]* : Je voudrais revenir à l'intervention de la Chine. À part ce non-paper, le Rev.1, on voit des personnes et des organisations. Pour ce qui est du Japon nous allons vous donner une nouvelle liste. Nous allons vous donner le nom des personnes et nous allons supprimer les organisations.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Très bien, merci. Mexique.

M. S. CAMACHO LARA (Mexique) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci de me donner encore la parole, Monsieur le Président. Pour ce qui a trait à ce que le secrétariat vient de nous dire, notre délégation est d'avis que le travail devrait commencer. Il faut que nous ayons une structure minimale enfin reflétant ce dont nous avons parlé au Sous-Comité des affaires scientifiques et techniques. Donc, nous appliquerions simplement cet accord, ce sur quoi nous nous sommes entendus. Ce n'est pas le Comité qui dirait au Sous-Comité comment il doit faire telle ou telle chose. C'est au Sous-Comité qu'on a parlé de la création de ces groupes d'experts afin que nous puissions avancer nos travaux et non pas perdre l'année en attendant le mois de février prochain.

Pour nous tous, il serait bon de pouvoir commencer. C'est la façon de commencer les choses. Je crois que ce qui nous a été dit c'est très bien, avec cette liste à composition ouverte et les États peuvent proposer les noms de leurs experts et donner également leurs coordonnées pour que l'on puisse commencer à organiser ces groupes. En février, on pourrait alors faire le point sur ce qui s'est passé durant l'année. Voilà, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Donc, on n'approuve pas de liste. On vous informe simplement de ce qui a été proposé. C'est au groupe de travailler avec les experts les listes et à apporter les modifications nécessaires.

D'autres commentaires ? Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent intervenir au titre de ce point 7 de l'ordre du jour ? Allemagne.

M. T. PFANNE (Allemagne) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Ma délégation a fait part de sa préoccupation concernant la viabilité à long terme d'UN-SPIDER. Nous l'avons fait par le biais du ministère responsable de la science. Le Comité devrait envoyer un signal clair de soutien à SPIDER et nous attendons une formulation qui reprend cette

idée. J'attends des propositions, un libellé pour que nous puissions le formuler d'une façon appropriée.

Je vous propose quelque chose qui pourra être modifié, bien sûr, pour arriver à un texte de consensus. Voilà ce que je vous propose. On prend note du programme de travail proposé pour l'exercice 2012-2013 pour l'UN-SPIDER et demande aux États membres de fournir au programme les ressources nécessaires pour que le programme puisse apporter son soutien aux bureaux régionaux.

C'est important de renforcer le programme SPIDER à long terme et de façon viable. Vu l'importance de la mise en place des capacités et des missions techniques entreprises dans ce sens par le secrétariat et lui demandant de faire rapport au Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-neuvième session, notamment concernant les efforts pour garantir les ressources nécessaires.

Puisque vous n'avez pas ce texte sous les yeux, c'est peut-être difficile de vous prononcer, mais je voudrais demander aux délégations qui considèrent que SPIDER est un domaine prioritaire de suggérer quelque chose dans ce sens.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Arabie saoudite.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : J'ai une question de traduction. La délégation de l'Allemagne a lu trop vite, beaucoup trop vite pour pouvoir être comprise. La traduction en arabe n'était pas facile à faire.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Donc peut-être qu'on va attendre le texte, peut-être que vous pourriez nous donner le texte par écrit et comme ça tout le monde pourra l'étudier. Oui, je pense qu'on peut le distribuer pour que les délégations puissent se familiariser et nous y reviendrons lorsque nous allons passer à l'adoption du rapport.

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Si vous voulez je peux le relire plus lentement.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Oui, mais lentement, s'il vous plaît, pour que toutes les délégations puissent vous suivre, et ensuite, vous pourrez fournir le texte au secrétariat.

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : "Le Comité a noté le plan de travail proposé pour l'exercice 2012-2013 pour le programme SPIDER, le document concernant SPIDER en date du 3 juin, et invite tous les États membres à fournir au programme les ressources nécessaires qui permettraient un plus grand soutien

que pourrait offrir le programme par le biais de ses bureaux régionaux aux États membres. Par ailleurs, le Comité est convenu qu'il fallait préserver et renforcer le programme SPIDER sur une base viable à long terme tenant compte des missions de consultations techniques et de mise en place des capacités qui sont des domaines prioritaires pour le secrétariat, lui demandant de faire rapport au Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-neuvième session sur les efforts menés pour obtenir les ressources nécessaires."

Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Nous n'avons pas eu la possibilité d'étudier cette proposition que vient de nous lire l'Allemagne. Mais je ne me souviens pas qu'on ait fait ce type d'analyse de toute façon. Nous avons réexaminé le plan de travail du Sous-Comité. Nous l'avons fait ici et nous voulions faire en sorte que SPIDER dispose de suffisamment de ressources pour s'acquitter de son mandat.

Est-ce que nous concluons qu'il n'y a pas suffisamment de ressources et que SPIDER ne peut pas s'acquitter de son travail ?

Par ailleurs, la première tâche du Bureau des affaires spatiales c'est de préserver le Registre des objets spatiaux et de mettre en place le Programme des applications spatiales. Donc, là j'hésite à inclure de nouvelles priorités pour les activités du Bureau des affaires spatiales.

Je voudrais simplement, de façon préliminaire, dire que nous ne nous souvenons pas de ce type d'analyse et nous ne sommes pas convaincus qu'il y ait un programme approuvé par le Sous-Comité scientifique et technique et que nous n'avons pas besoin d'y revenir. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Allemagne.

M. T. PFANNE (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Je suis d'accord. On pourrait peut-être revoir le contexte de ce paragraphe. La formulation en tant que domaine prioritaire, si cela vous semble un peu trop strict, on pourrait rajouter "fait partie des domaines prioritaires" pour le resituer dans le contexte.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vais procéder à des consultations et peut-être que vous pourriez nous proposer un texte pour le paragraphe et peut-être qu'on pourrait inclure quelque chose dans le rapport qu'on approuvera à la session. La Chine.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Nous avons participé à l'Association des donateurs de SPIDER. Comme l'a dit l'Allemagne, nous n'avons pas le texte donc il est difficile de nous prononcer sur la proposition de l'Allemagne.

Tout cela pour dire que je me réserve le droit de revenir sur cette proposition lorsque nous aurons le contexte exact de cette proposition et nous aurons le temps suffisant pour l'étudier. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Je propose au secrétariat d'inclure ce texte. Allemagne, vous pouvez organiser ces consultations, si vous voulez. Royaume-Uni.

Mme KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Je remercie l'Allemagne de refléter ce qui a été dit clairement et de l'inclure dans le rapport, mais ici ce que nous cherchons c'est de refléter clairement le débat qui a eu lieu en plénière, mais nous ne voulons pas relancer un débat sur quelque chose qui va être inscrit dans le rapport. Si cela a été dit, il faut le mentionner, mais je ne voudrais pas qu'on présente des textes qui ne reflètent pas ce qui a été dit pendant la plénière.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais simplement dire ce qui a été dit concrètement et présenter le texte au secrétariat et le secrétariat pourrait ensuite refléter le sens exact de ce qui a été dit dans le rapport. Si vous êtes d'accord, bien entendu.

D'autres interventions sur le point 7 de l'ordre du jour? Sinon, nous allons terminer l'examen, s'il n'y a pas d'autres intervenants. Il semble que ce soit le cas. Donc, nous avons terminé l'examen du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-huitième session".

Espace et changements climatiques (point 12 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, je voudrais maintenant poursuivre et terminer l'examen du point 12 de l'ordre du jour, "Espace et changements climatiques", et nous allons donner la parole au Brésil sur le point 12.

Mme R. DA FONSECA E SILVA (Brésil) [*interprétation de l'anglais*] : Nous voudrions présenter certaines évolutions récentes des activités spatiales au Brésil qui sont liées à ce point de l'ordre du jour. Comme nous le savons tous, le changement climatique et son impact ont accéléré la nécessité de surveiller le déboisement au niveau international.

Pendant plus de 20 ans, le Brésil par le biais de son Institut national de recherche spatiale, surveille systématiquement près de 4 millions de km² de l'Amazonie avec le plus important programme de surveillance des forêts de par le monde qui est basé sur l'utilisation des imageries satellitaires et les géotechnologies.

Les résultats de cette activité ont été montrés à la communauté internationale par internet.

Deux principaux systèmes ont été utilisés. Premièrement, le système PRODES qui mesure le taux de déboisement de l'Amazonie brésilienne et le système DETER, un système de détection du déboisement en temps réel qui aide les agences de détection et de répression de contrôler les coupes illicites. Nous cherchons à améliorer nos capacités de surveillance afin d'offrir des données plus qualitatives et des informations plus précises à la communauté internationale.

Une initiative pertinente qui va contribuer largement au renforcement du système de surveillance des forêts au Brésil est une coopération créée récemment entre l'INPE et la JAXA du Japon dans l'utilisation des données d'observation de la Terre par satellite, notamment les données japonaises ALLOS PALSAR pour la surveillance des forêts tropicales.

Au-delà d'améliorer ses capacités de surveillance en Amazonie, nous cherchons également à inclure d'autres biomes nationaux. Cela représentera un pas important dans le contexte de RAID+ puisque le Brésil a l'intention de le traiter au niveau national en mettant en place des capacités NRV pour tous les domaines végétaux.

Par ordre de priorité, nous allons surveiller les biomes Cerrado et Caatinga qui sont les biomes les plus importants du pays après l'Amazonie, notamment en termes de biodiversité. En ce sens, le Gouvernement a adopté un plan d'action pour empêcher le déboisement et la protection de la biomasse dans le biome de Cerrado qui a été élaboré en 2010. Dans le cadre de ce plan, le Brésil mettra en place un système de surveillance annuelle du biome de Cerrado comprenant tous les types de végétation, élaborera également un système de surveillance en temps réel produisant des données et des informations qui permettront un meilleur contrôle.

Nous comprenons que le savoir-faire acquis par le Brésil pour la surveillance de l'Amazonie au cours des 20 dernières années pourrait aider également les autres pays qui cherchent à mettre en place leurs propres systèmes nationaux de surveillance des forêts.

C'est pourquoi nous avons lancé une coopération internationale visant à promouvoir les activités de mise en place des capacités pour les pays en développement sur les questions liées à la surveillance des terres. L'objectif de cette mise en place d'une expertise technique dans les pays en développement est d'aider ces pays à devenir autonomes dans les activités de surveillance de leurs forêts.

Dans ce contexte, comme nous l'avons déjà annoncé précédemment, le Centre régional pour l'Amazonie a été créé en 2008 afin de proposer des activités de formation en matière de surveillance des forêts, utilisant TERRA-AMAZONE, un système de surveillance de la forêt pluviale du projet PRODES.

Depuis la coopération internationale, des accords de coopération ont été signés avec la GIKA du Japon, la FAO et l'ACTO afin d'organiser plusieurs seuils de formation aux pays intéressés.

Entre ces trois accords internationaux, 13 stages de formation ont déjà été prévus, en portugais, en espagnol, en anglais et en français.

Le premier stage coordonné par la CRA a eu lieu en octobre 2010 à l'intention des pays tels que le Mexique, le Guyana, l'Équateur, le Guatemala, le Pérou, la Bolivie et la Colombie.

Actuellement, jusqu'au 17 juin, le deuxième stage et le premier en portugais se déroule à l'intention des techniciens de l'Angola, du Mozambique et du Paraguay.

Dans le contexte de la Convention des Nations Unies sur le changement climatique, la deuxième communication nationale du Brésil, UNFCCC, qui a eu lieu en 2010, comprend un inventeur national des émissions nettes de gaz à effet de serre anthropogènes pour lesquelles on a utilisé les données de télédétection. Cela a permis au Brésil de mettre en place des matrices de transition couvrant tout le territoire national pour la période 1994 à 2012. À l'avenir, nous avons l'intention de produire des inventeurs nationaux de façon plus fréquente.

En plus de ces activités liées à la surveillance des terres, pendant la période 2010-2011, le Brésil par l'INPE et le Centre des études climatiques et de prévisions météorologiques cherche à améliorer ses services météorologiques pour le bien de la société, y compris la mise en place d'un système d'alerte pour des conditions climatiques particulièrement graves.

Nous avons élaboré des études d'observation sur le changement climatique ainsi qu'une modélisation globale et régionale pour les scénarios

de changement climatique pour l'ensemble du Brésil et de l'Amérique du sud.

L'acquisition récente d'un nouvel ordinateur qui a commencé à être opérationnelle au début de l'année, a mis le Brésil parmi les centres météorologiques les plus importants du monde. En augmentant ses capacités de traitement de 50 fois, nous espérons avoir un impact significatif sur notre capacité à fournir des services météorologiques à la société.

Nous devrions pouvoir donner des prévisions météorologiques avec une fiabilité accrue et à l'avance et des données de meilleure qualité diminuant le niveau de détail à 5 kms dans l'Amérique du sud et 20 kms sur l'ensemble de la planète. Nous pourrions également prévoir des événements extrêmes tels que des pluies intenses, de la grêle, le gel, le brouillard et autres.

L'acquisition de ce nouveau super ordinateur coïncide avec le mois où l'INPE, par le CETEPEC, a reçu de l'OMM la recommandation à devenir le centre de production mondial pour les prévisions à long terme reconnaissant les qualités internationales de sa production des prévisions climatiques saisonnières.

Les progrès dans l'infrastructure d'information s'accompagnent des investissements dans la formation et l'engagement de spécialistes dans la modélisation. Pour cette nouvelle phase, des chercheurs des principaux centres de recherche des États-Unis et de l'Angleterre rejoindront les équipes de modélisation afin d'apporter une nouvelle contribution au domaine d'assimilation et de prévision du climat.

Ces progrès technologiques et en ressources humaines vont renforcer les efforts de modélisation et des efforts de recherche et de développement.

Nous voulons également renforcer notre engagement avec la communauté internationale de modélisation climatique et nous allons contribuer au développement de scénarios d'émissions futures qui constituent la base des informations pour les évaluations de l'IPCC.

Les modèles climatiques régionaux vont également nous fournir des résultats plus précis qui sont essentiels pour orienter nos activités d'adaptation.

Pour ce qui est du développement des technologies spatiales au titre de ce point de l'ordre du jour, en plus du satellite des ressources de la Terre sino-brésilien, CBERS-3, qui va être lancé en 2012, deux autres missions méritent d'être mentionnées. AMAZONIA-1 qui est un satellite brésilien pour la surveillance des forêts et l'agriculture dans les régions tropicales, qui doit

être lancé en 2014. SABIAMAR, une mission satellitaire qui est une coopération entre le Brésil et l'Argentine. SABIAMAR fournira des données pour les études des écosystèmes océaniques, le cycle du carbone et évaluera la cartographie de l'habitat marin.

Avant de conclure, je voudrais faire quelques commentaires sur le programme de météorologie spatiale brésilien. Notre programme a été créé en 2007 à l'Institut national de recherches spatiales avec l'appui du Ministère de la science et de la technologie. Nous avons trois points particuliers pour le climat et la météorologie spatiale. Un, c'est l'anomalie ionosphérique équatoriale, la formation des débris de plasma le long des faibles latitudes géomagnétiques qui causent des erreurs dans le système de positionnement GPS. L'effet de scintillation ionosphérique sur les communications à ondes radio est également préoccupant. Le troisième point c'est que la zone d'anomalie magnétique où la force du champ est près de moitié par rapport aux autres régions est préoccupante également.

La formation sur les activités géomagnétiques pour les opérations des satellites est essentielle. Le programme actuel de météorologie spatiale vise à prévoir et fournir ce type d'information météorologique. Le programme météorologique spatial a rejoint les services internationaux de météorologie spatiale ISES en octobre 2008. En août 2009, la publication du bulletin a commencé sur son site www.inpebr/climatspatial/index.php.

L'acquisition d'un télescope radio, des capteurs ionosphériques et des magnétomètres a commencé en 2010 avec l'aide du Ministère des sciences et de la technologie. La construction d'un Centre d'information météorologique a commencé en 2010.

Dans le cadre d'un programme de coopération, le programme participe à l'équipe interprogramme de coordination de la météorologie spatiale, de l'OMM afin de créer des activités de météorologie spatiale au sein de l'OMM. En collaboration avec la Chine, le Centre de recherche de sciences spatiales appliquées, poursuit la collaboration dans ce domaine.

Entre autres, la surveillance simultanée de l'ionosphère le long du même méridien de l'Amérique du sud jusqu'en Asie est prévue. Le premier atelier dans ce sens s'est tenu en février 2011 en Chine.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité d'intervenir sur ce point de l'ordre du jour et nous sommes heureux d'avoir participé à cette discussion.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la représentante du Brésil pour cette déclaration. Le dernier intervenant sur ma liste sera le représentant de l'Afrique du sud.

Mme E. HABER (Afrique du sud) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Merci de nous donner la possibilité de parler de la façon dont nous appliquons les technologies spatiales.

Dans un pays aussi diversifié du point de vue géographique et biologique que le nôtre, la technologie spatiale est un important moyen d'obtenir de l'information concernant la sécurité alimentaire, la gestion des ressources environnementales, le changement climatique, la sécurité de l'approvisionnement en eau et la gestion des catastrophes.

Nous avons des aspirations élevées pour ce qui est de notre programme spatial mais pour le moment nous nous concentrons sur les satellites d'observation terrestre car ces satellites sont utiles pour le développement durable.

Le Gouvernement de l'Afrique du sud a recours aux données spatiales pour toutes sortes d'activités et de services. Les systèmes mondiaux de satellites de navigation comme le GPS sont utilisés par le Ministère des transports et aussi ceux de l'agriculture, des affaires terrestres, des affaires de l'eau et des forêts. En dehors des systèmes de positionnement, l'imagerie satellitaire est indispensable pour l'observation, par exemple des cas de violation en matière d'utilisation de l'eau, pour la pêche et pour permettre une meilleure planification urbaine.

À cet égard, la collaboration internationale est importante pour ce qui est du fonctionnement du GEOS, le réseau mondial de systèmes d'observation. En Afrique du sud, nous voyons quelles en sont les répercussions sur nos plans en matière d'observation de la Terre, et pour ce qui est de l'établissement des politiques et de l'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de la stratégie sud-africaine d'observation de la Terre, l'équivalent chez nous de GEOS, nous examinons comment combiner les données *in situ* et les données satellitaires pour comprendre les répercussions du changement climatique à l'intérieur de l'Afrique australe.

Cela a inspiré notre pays à élaborer notre grand défi, le changement climatique. Nous avons examiné comment nous pouvons utiliser nos avantages géographiques pour procéder à des mesures contribuant à mieux comprendre les changements climatiques. L'une de nos conclusions était que l'endroit où se rejoignent l'Atlantique sud

froid et l'Océan indien près du Cape Agulhas en Afrique du sud, cet endroit-là peut être un excellent laboratoire pour examiner les interactions interocéaniques et les courants de convection atmosphérique qui en résultent. C'est là quelque chose qui peut être examiné par les prochaines générations de satellites.

Nous discutons également de la possibilité d'avoir un satellite géostationnaire au-dessus de l'Afrique.

Étant donné que la technologie spatiale est un domaine tellement spécialisé et vu la nécessité de procéder à un échange de données, le transfert technologique reste une priorité. Nous avons constaté que de nombreux pays mettent leurs données à la disposition des pays en développement et plus particulièrement des pays africains.

Le partenariat entre la Chine et le Brésil permet à l'Afrique de disposer de données obtenues par ces deux pays. L'Afrique du sud a modernisé une station terrestre pour pouvoir télécharger les données correspondantes. Nous recevons des données LANDSAT de US-Geological Survey que nous recevons gratuitement. Le Japon et d'autres partenaires nous fournissent des données d'altitude numériques pour voir les changements qui peuvent se produire suite aux changements climatiques. Tout cela fait partie de ce qui se fait dans le cadre de GEOS.

L'Afrique du sud a traduit ses projections en matière d'observation de la Terre et du climat dans une langue associée à la gestion des risques qui aidera les décideurs à se prononcer. On a le système Atlas. L'Atlas c'est un point d'accès unique pour toute l'information et tous les services d'information qui peuvent être accessibles aux décideurs. Ce que nous pensons c'est que les chercheurs pourront examiner les zones potentiellement vulnérables à cause des changements climatiques et se serviront alors de l'Atlas électronique pour pouvoir illustrer les zones les plus vulnérables. Les gens au niveau local pourront alors prendre conscience des risques potentiels et prendre les mesures nécessaires pour y faire face. Une zone agricole qui sera frappée par une sécheresse à cause du changement climatique pourrait réagir en favorisant certains types de cultures, en protégeant des terres qui pourront s'avérer plus utiles pour la culture.

L'importance de l'échange d'informations et de données ne saurait être sous-estimée. Les chercheurs en climat d'Afrique du sud ont commencé à recevoir des données de surfaces et des données atmosphériques collectées par le satellite TERRA de la NASA. Les données ainsi obtenues grâce au spectroradiomètre d'imagerie

multi angle de TERRA incluent des observations des structures végétales de la pollution, de la hauteur des nuages et des modes de mouvement des vents.

Plus de 30 To de Dana ont été fournis à un centre de distribution en Afrique et sont diffusés aux chercheurs qui n'ont pas pu avoir directement accès à elle. L'Afrique du sud est un pays qui, fondamentalement, a des problèmes d'approvisionnement d'eau. Il s'agit donc d'essayer de prévenir les risques de dégradation et de désertification.

Monsieur le Président, l'environnement en Afrique constitue notre principale source de capital naturel et c'est également la ressource la plus vulnérable sur laquelle nous devons compter pour notre développement et pour assurer notre survie.

La technologie spatiale nous permet de mieux préciser nos politiques et plans de gestion, par exemple en ce qui concerne les animaux comme les éléphants ou les rhinocéros qui sont exposés aux activités des braconniers. Cela nous a permis également en Afrique du sud de réagir de façon proactive face à ceux qui s'en prennent à des espèces de poissons menacées comme par exemple le poisson Adam de Patagonie.

La technologie spatiale a également aidé nos décideurs à se pencher sur la piraterie le long du Canal du Mozambique qui est près de Madagascar. Grâce à la technologie spatiale, nous avons pu prévoir les changements de conditions climatiques auxquelles on peut s'attendre suite au changement climatique.

Les technologies, les satellites d'observation terrestre permettent de voir ce qu'il en est progressivement de la dégradation des terres. L'observation de la désertification, de la dégradation des terres et des sécheresses nécessite une évaluation continue et on peut le faire grâce aux technologies d'observation terrestre et aux applications géospatiales les plus modernes.

Les applications de cette nature sont extrêmement importantes pour une région exposée à de sérieux problèmes environnementaux et qui ont des répercussions en matière de sécurité alimentaire et pour certaines maladies également.

Les répercussions du changement climatique peuvent être constatées en particulier dans le secteur agricole de la partie occidentale de notre pays où l'environnement est plus fragile. Les images satellitaires nous permettent de déterminer l'influence des changements de la température des océans sur les zones où on pratique la pisciculture. Des études ont permis de montrer que les principaux systèmes de courants autour de

l'Afrique du sud vont voir leurs propriétés physiques se modifier au cours des 50 prochaines années, dues aux altérations anthropogéniques à l'atmosphérique.

Pour conclure, ma délégation est d'avis que les problèmes auxquels est confrontée notre société sont très concrets. L'observation spatiale constitue une source irremplaçable de données pour voir comment la situation va évoluer et pour anticiper les conséquences des changements éventuels. Les satellites fournissent maintenant un moyen excellent d'obtenir des observations du système actuel d'un point de vue national ou d'un point de vue quasi mondial. À notre avis, pour s'attaquer véritablement au problème du changement climatique, une coopération internationale intensifiée notamment dans le contexte spatial devrait être renforcée. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué de l'Afrique du sud pour cette déclaration. Est-ce qu'il y a d'autres observations au sujet de ce point de l'ordre du jour, "L'espace et le changement climatique" ? Non. Nous avons donc ainsi terminé notre examen du point 12 de l'ordre du jour, "L'espace et le changement climatique".

Questions diverses (point 15 de l'ordre du jour) (*suite*)

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, je voudrais maintenant poursuivre notre examen du point 15 de l'ordre du jour, "Questions diverses". Je parlerai des éléments suivants, 1°) La composition du Bureau ; 2°) La composition du Comité ; 3°) Le statut d'observateur ; 4°) Questions d'organisation ; 5°) Discussion de panel sur l'Assemblée générale ; 6°) Ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session du Comité.

Composition du Bureau

Je donne la parole au secrétariat qui pourra nous parler de la composition du Bureau.

Je vais le faire, excusez-moi. Actuellement, pour ce qui est des propositions de candidatures pour le Bureau, pour la période 2012-2014, figurent dans le rapport du Comité de la cinquante-troisième session, A/65/20, aux paragraphes 301 à 303, puis aux paragraphes 36 à 38, de la résolution 65/97 de l'Assemblée générale.

Les délégués ont reçu les renseignements au sujet des nominations suivantes A/AC.105/2011/CRP.5 où l'on présente la candidature de M. Tare Brisibe du Nigeria comme candidat du Groupe africain au poste de Président du Sous-Comité juridique pour la période 2012-2013. Document A/AC.105/2011/CRP.3, M. Piotr Wolanski de la

Pologne est indiqué comme candidat du Groupe de l'Europe de l'Est pour le poste de deuxième vice-Président Rapporteur du Comité pour la période 2012-2014.

Je voudrais rappeler qu'au paragraphe 38 de sa résolution 65/97, l'Assemblée générale est convenue qu'après la proposition des candidatures pour les États africains et pour les États de l'Europe de l'Est, le Comité et ses trois organes subsidiaires devraient élire les membres du Bureau pour la période 2012-2014. Après ces deux candidatures, le Bureau est maintenant complet et si personne n'a d'objections, le Comité et ses Sous-Comités devraient maintenant élire leurs représentants au sein du Bureau lors de leur propre session au cours de l'année qui vient.

Y a-t-il des commentaires ? Non. Merci.

Composition du Comité

Je voudrais maintenant attirer votre attention sur le document A/AC.105/2011/CRP.4 où l'on présente le nom de M. Elöd Both de Hongrie comme candidat au poste de Président du Sous-Comité scientifique et technique pour la période 2014-2015 comme représentant du Groupe de l'Europe de l'Est. S'il n'y a pas d'objections, nous allons prendre bonne note de cette proposition de candidature. Est-ce qu'il y a des objections, des commentaires ? Non. Merci.

Pour les autres membres du Bureau pour la période 2014-2015, celle-ci devrait être présentée au Comité lors de sa cinquante-cinquième session en 2012.

Nouveaux membres

Le Comité va maintenant se prononcer sur la demande d'adhésion de l'Azerbaïdjan qui a été soumise au Comité par l'Assemblée générale. Il s'agit du document A/AC.105/2011/CRP.7. Est-ce qu'il y a des objections ? Non. Je pense donc que le Comité est d'accord pour recommander à l'Assemblée générale que l'Azerbaïdjan soit accepté comme membre du Comité. *Il en est ainsi décidé.* Félicitations Azerbaïdjan.

Vous voulez dire quelque chose ? Je vous en prie.

M. A. HAJIZADA (Azerbaïdjan) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président, distingués délégués. Au nom de mon pays, je voudrais remercier les délégations qui ont offert leur précieux appui à notre demande d'adhésion au COPUOS. Nous sommes heureux que cette question ait été envisagée favorablement par les États membres.

Nous voulons rendre hommage au rôle que joue le Bureau des affaires spatiales et tout le

travail qu'il fait, par exemple pour l'organisation de la présente réunion. Nous le remercions pour l'appui qu'il nous apporte.

Nous voudrions rappeler l'engagement de l'Azerbaïdjan pour favoriser l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques dans l'intérêt de l'ensemble de l'humanité. L'Azerbaïdjan est convaincu que son appartenance au COPUOS renforcera ses capacités en matière d'application des technologies spatiales et lui permettra de contribuer aux activités de la communauté internationale en la matière.

L'Azerbaïdjan fera de son mieux pour apporter lui-même des contributions précieuses aux délibérations du COPUOS.

Pour terminer, je voudrais dire une fois de plus que nous apprécions pleinement le travail du Comité et nous lui rendons hommage pour tout ce qu'il fait pour favoriser l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup au représentant de l'Azerbaïdjan. La République tchèque.

M. V. KOPAL (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Monsieur le Président, ma délégation n'a pas fait objection à l'admission de l'Azerbaïdjan comme nouveau membre du Comité, bien au contraire, nous pensons que cela va être très utile pour notre avenir. Mais j'ai en main (??) de ses activités dans l'espace extra-atmosphérique avec la situation en janvier 2011 et je regrette de devoir attirer l'attention du Comité sur le fait que l'Azerbaïdjan, jusqu'à présent, n'a ratifié aucun traité spatial des Nations Unies.

En acceptant l'Azerbaïdjan, cela doit pouvoir vouloir dire que nous encourageons ce pays à agir et à examiner de façon très urgente la possibilité d'adhérer à un ou moins certains traités spatiaux des Nations Unies. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, M. le représentant de la République tchèque, pour cette observation tout à fait juste. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Non. Le Nigeria.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Après avoir écouté ce qui a été dit à propos du Bureau, le Nigeria, c'est-à-dire moi-même et les membres de ma délégation, voudrait accepter la responsabilité de la présidence du Comité, Monsieur le Président, M. Tare Brisibe qui est ici pour être le prochain président du Sous-Comité juridique.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant du Nigeria. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Non.

Statut d'observateur

Le Comité, lors de sa trente-cinquième session a pris note de la demande présentée par l'Association des centres de télédétection du monde arabe et le Comité a alors accepté d'inviter l'organisation de participer à cette cinquante-quatrième session ainsi qu'aux sessions des Sous-Comités en 2011. L'idée étant que des renseignements écrits pourraient être obtenus ensuite et une décision quant à son admission pourrait être prise par le Comité à ce moment-là aux paragraphes 309 à 311 du document correspondant.

Il y a une demande de statut d'observateur de la part de l'Association des centres de télédétection dans le monde arabe. Les documents correspondants ont été mis à la disposition du Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-huitième session, document A/AC.105/C.1/2008/CRP.18 et Add.1 et présentés également au Sous-Comité juridique à sa cinquante-troisième session A/AC.105/C.2/2011/CRP.11.

Le Comité a reçu le document correspondant qui figure dans le CRP.6.

S'il n'y a pas d'objections, je pense que le Comité est convenu de recommander à l'Assemblée générale l'accord du statut d'observateur permanent à l'Association des centres de télédétection du monde arabe.

Est-ce qu'il y a des objections ? Non. *Il en est ainsi décidé.*

L'Arabie saoudite.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, au nom du Centre saoudien de télédétection ainsi que les autres centres arabes qui font partie de l'Association des centres de télédétection des pays arabes, et puisque le siège de l'Association est en Arabie saoudite, permettez-moi, Monsieur le Président, d'exprimer mes remerciements à vous, Monsieur le Président, ainsi qu'à tous les membres, d'avoir accepté d'octroyer le statut consultatif à notre Association. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de l'Arabie saoudite.

Demande de statut consultatif

Le Comité, lors de sa cinquante-troisième session est convenu que le secrétariat devrait contacter le Comité et des organisations non

gouvernementales de l'ECOSOC pour vérifier ce qu'il en est du processus de demande du statut consultatif et de la durée de la procédure correspondante. Il s'agit du document A/65/20, paragraphe 313.

Le Comité a maintenant reçu l'information correspondante. Elle figure dans le document A/AC.105/2011/CRP.8. Je donne à ce sujet, la parole au secrétariat.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Comme l'a dit le Président, vous avez reçu le CRP.8. Le secrétariat, comme le lui avait demandé le Comité, a contacté la Division des ONG à New York pour avoir des renseignements qui pourraient être transmis au Comité. La Division a en fait envoyé un message qui faisait clairement référence à l'information fournie sur le site web de cette division à New York.

Mais le secrétariat, durant les délibérations à la IV^e Commission de l'Assemblée générale, lorsqu'a été examiné le point de l'ordre du jour correspondant à nous, l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, il y a eu un débat pour voir ce qu'il en était des renseignements demandés, et les délégations ont maintenant reçu dans ce CRP.8, un document qui s'accompagne d'une note d'information du secrétariat, nous l'avons reçue de la part du secrétariat des Nations Unies. On nous parle de ce qu'il en est de ce processus de demande de candidature.

Pour voir les choses bien clairement, dans une annexe à ce document nous avons indiqué, sur la base d'informations contenues sur le site web de cet organe, nous avons indiqué comment une ONG devait procéder en ce qui concerne la demande de statut consultatif.

Nous avons également fourni en annexe 2 à ce document, le statut actuel vis-à-vis de l'ECOSOC des ONG qui ont un statut d'observateur auprès du Comité. Ça c'est quelque chose qui a été présenté aux membres lors de la dernière session en 2010. Il y a une note jointe, une explication jointe en ce qui concerne les différents types de statuts que peuvent avoir les ONG.

Voilà l'information fournie par le secrétariat aux délégations. Du point de vue du secrétariat, toute organisation non gouvernementale qui voudrait demander un tel statut consultatif auprès de l'ECOSOC est en fait encouragée à contacter les organes compétents, c'est-à-dire le secrétariat qui s'occupe de ces questions et on lui conseille de lire également ce qui est indiqué sur le site web de cet organe des Nations Unies qui s'occupe de ce statut d'observateur auprès de l'ECOSOC.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le secrétariat pour cette observation. Est-ce qu'il y a des commentaires ? Non. Le Venezuela.

M. M. CASTILLO (Venezuela) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. Je serai très bref. Il y a juste deux choses dont je voudrais parler.

D'abord, je voudrais remercier le secrétariat pour l'excellent travail qu'il fait et toute l'attention qu'il a apportée à cette question.

Je voudrais dire que notre délégation fera une déclaration plus complète à ce sujet cette après-midi. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant du Venezuela. Le représentant des États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation voudrait également remercier le secrétariat pour le très bon travail qu'il a fait pour nous informer au sujet du statut des ONG auprès de l'ECOSOC.

Je voudrais passer à l'annexe 2 du CRP.8, et pour que les choses soient claires, en fait dans la colonne "Statut auprès de l'ECOSOC". Lorsque l'on indique "Pas de données", est-ce que cela veut donc dire que cette organisation n'a pris aucune mesure pour obtenir un certain statut auprès de l'ECOSOC.

Et puis pour ce qui est de l'autre indication que l'on voit figurer ici, il se pourrait que telle ou telle ONG ait demandé à être reconnue par l'ECOSOC qui ne se serait pas prononcé. Ou bien, si l'on examine ce qu'il y a à la page 9, on a une explication du statut particulier de chaque organisation.

Quand je vois ça, j'ai l'impression qu'une ONG qui est ici au COPUOS et qui a cherché à se faire reconnaître par l'ECOSOC ne se verra pas reconnaître par l'ECOSOC non pas parce qu'elle ne le mérite pas, mais parce qu'elle s'intéresse à un domaine un peu trop particulier. C'est cela que je crois comprendre dans ce cas-ci.

Le secrétariat pourrait donc examiner la liste et nous dire qui a ou n'a pas sollicité un tel statut, et si c'est le cas est-ce qu'ECOSOC a pleinement reconnu cette demande ou ne l'a fait que partiellement comme il en est fait état à la page 9 du CRP ? Merci.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Secrétariat.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Pour répondre aux États-Unis, nous pouvons vous dire que ce tableau représente le résultat de notre travail que nous avons mené en examinant simplement la base de données par un moteur de recherche sur le site de l'ECOSOC. Donc, nous ne pouvons pas faire de commentaires. Nous ne pouvons pas vous dire si les organisations ont pris des mesures pour obtenir un statut ou non.

J'ai l'impression que cette base de données est assez précise et actualisée régulièrement. Certains de ces membres ont été approuvés. Peut-être que certaines des candidatures n'ont pas encore été entièrement approuvées. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Chine.

M. Y. ZHAO (Chine) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Nous aussi, nous voudrions remercier le secrétariat pour le travail réalisé sur ce point important.

Nous regardons ce tableau mais je ne veux pas poser la question au secrétariat parce que nous savons que le secrétariat ne peut pas vraiment rechercher chacun de ces organisations. Si je ne m'abuse, nous avons entendu des observateurs nous expliquer où ils en étaient dans leurs démarches auprès de l'ECOSOC. On pourrait peut-être encourager ces observateurs permanents à actualiser les informations pendant les sessions du Comité et du Sous-Comité.

J'attire votre attention sur le paragraphe 310 du rapport de l'année dernière. Nous avons décidé que l'octroi d'un statut d'observateur pourrait être prorogé d'un an. Alors qu'au début on donnait trois ans de plus. Donc ça s'applique également aux organisations mentionnées dans la liste. Certains ont demandé le statut d'observateur en 2010. Donc il faudrait appliquer ces nouvelles spécifications, ces nouvelles exigences, les nouvelles caractéristiques que nous avons décidées, c'est-à-dire les obliger à demander le statut consultatif dans un délai plus serré. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Dans le paragraphe 311 du rapport de l'année dernière, il est dit :

“Le Comité a décidé que le statut d'observateur serait octroyé aux ONG sur une base provisoire pendant une période de trois ans en attendant les informations quant au statut de leur demande de statut consultatif auprès de l'ECOSOC.”

Ça s'applique aux nouvelles organisations, organisations qui disposent déjà du statut

d'observateur permanent, donc pas à ces organisations-là, aux nouvelles.

Est-ce que votre commentaire concerne toutes les organisations ou simplement les nouvelles ?

M. Y. ZHAO (Chine) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Est-ce que j'ai bien compris que dans la résolution de l'Assemblée générale de l'année dernière, une des ONG a demandé le statut d'observateur permanent auprès de l'ECOSOC. Je ne sais pas si cela a été adopté par la résolution de l'Assemblée générale.

Je pensais que le rapport de l'année dernière couvrirait également les ONG ayant un statut d'observateur permanent. Il faut bien commencer à adopter ces règles, les règles que nous avons adoptées l'année dernière, sinon nous ne saurons pas quelle est la procédure et les organisations ne sauront pas comment procéder. Peut-être que cette organisation en question est couverte par cette décision.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : D'autres interventions ? Venezuela.

M. M. CASTILLO (Venezuela) *[interprétation de l'espagnol]* : Oui, Monsieur le Président. Ma délégation comprend très bien ce qui a été mentionné par la délégation de la Chine et nous voudrions appuyer ce qui a été dit. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci, M. le représentant du Venezuela. Arabie saoudite.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) *[interprétation de l'arabe]* : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier le secrétariat pour l'excellent travail qui a été fait et j'aimerais indiquer qu'en ce qui concerne l'Association du Prince Abdel Aziz, elle a déjà présenté les documents papiers mais ils nous ont été rendus et on nous a demandé de les présenter à travers l'inclusion dans la base de données. Nous voudrions vous informer que nous sommes en train de procéder à cela. Merci.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci, M. le représentant de l'Arabie saoudite. D'autres commentaires ? République tchèque.

M. V. KOPAL (République tchèque) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. D'ordre technique. Il s'agit d'ONG qui cherchent à obtenir le statut consultatif mais on ne parle pas de statut consultatif permanent, donc l'adjectif permanent n'y figure pas. Donc, quels sont ces différents statuts ? Statut consultatif ou statut consultatif permanent ?

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Secrétariat.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Ici, au COPUOS, on utilise les termes statut d'observateur permanent. Ça c'est pour nous. L'ECOSOC ils ont une nomenclature tout à fait différente pour décrire les différents statuts, comme cela est mentionné à la page 9 de ce document, statut consultatif, la liste, il y a différents types de statuts. Ils n'utilisent pas ces termes "observateur permanent".

Il y a différents types de statuts au sein des différents organes intergouvernementaux. Donc la terminologie ne correspond pas forcément.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : D'autres commentaires ? Cela ne semble pas être le cas.

Questions d'organisation

Je vais maintenant vous parler des consultations qui ont eu lieu ce matin sur les questions d'organisation essentiellement. Nous avons examiné les questions visant à utiliser au mieux le temps dont dispose le Sous-Comité. D'après la décision prise au sein du Sous-Comité juridique et du Sous-Comité scientifique et technique, il a été dit que certaines de ces recommandations pourraient également s'appliquer au Comité plénier, notamment la recommandation visant à limiter leurs interventions à dix minutes. Il a été dit que le Président ou le secrétariat, au bout de dix minutes, pourraient faire savoir à la délégation en question qu'elle a déjà largement dépassé le temps qui lui a été imparti.

Il a également été dit que les présentations techniques ne devraient pas dépasser 15 minutes. Le fait que le créneau alloué aux présentations techniques devrait être demandé au secrétariat avant la session et le dernier jour pourraient partir les présentations serait le premier jour de nos travaux. Les délégations sont également priées d'indiquer au titre de quel point elles veulent faire des présentations. Parfois, nous avons des présentations qui n'ont rien à voir avec les points abordés pendant la session du Comité.

Voilà les différentes propositions qui ont été approuvées par les États qui ont participé aux consultations informelles. L'idée c'est de l'inclure dans le rapport en tant que recommandation de notre Comité pour la prochaine session.

Y a-t-il des réactions ou des commentaires liés à cette question d'améliorer ou d'optimiser les méthodes de travail du Comité ? Cela ne semble pas être le cas.

Pour la proposition visant à recommander aux États membres de limiter leurs interventions à dix minutes, on reprendra la formulation du paragraphe du Sous-Comité scientifique et technique et l'adapter au Comité plénier.

La proposition visant à limiter les présentations techniques à 15 minutes est également adoptée. Il a également été décidé d'informer le secrétariat de la volonté de faire une présentation pour que le secrétariat puisse allouer les créneaux appropriés. Le dernier jour pour demander à faire une présentation a été fixé au premier jour de la session, après il n'y aura plus de demande de présentation technique possible.

Pas de commentaires ? Merci.

Discussion de panel sur l'Assemblée générale

Au paragraphe 42 de sa résolution 65/97, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction qu'un débat sur l'espace et les situations d'urgence s'est déroulé au siège des Nations Unies le 12 octobre 2010, et a décidé qu'un débat devrait se dérouler à la 66^e session de l'Assemblée sur un sujet choisi par le Comité, tenant compte du débat qui a eu lieu sur le changement climatique, la sécurité alimentaire, la santé et les situations d'urgence.

J'ouvre le débat pour que vous proposiez un sujet du débat de cette année lors des réunions de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale cette année, lorsque la Quatrième Commission abordera la question "Coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace".

Avez-vous des propositions ? États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Nous voudrions proposer d'avoir une discussion à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale qui portera sur le CRP.9, c'est-à-dire le projet de contribution à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Cette conférence, comme vous le savez, aura lieu l'année prochaine. Cela permettra de mettre l'accent sur l'utilisation de l'espace dans le développement durable et je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que le CRP.9 est un document de qualité. Ce document couvre suffisamment de terrain qui pourrait ensuite être développé par les différents présentateurs.

Je vous propose qu'on utilise cette question dans notre contribution à la Conférence du développement durable pour le débat de haut niveau à la Quatrième Commission cette année.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : D'autres commentaires ? D'autres propositions ? Chine.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Nous sommes d'accord avec la proposition des États-Unis. Nous sommes d'accord pour choisir ce thème pour le débat à l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : D'autres commentaires ? Suisse.

Mme N. ARCHINARD (Suisse) [*interprétation de l'anglais*] : Nous aussi nous sommes d'accord avec la proposition des États-Unis. En effet, il est utile de montrer comment les technologies spatiales peuvent être utilisées et comment on peut promouvoir le développement durable sur Terre grâce aux technologies spatiales.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. D'autres commentaires ? L'Arabie saoudite.

M. M. A. TARABZOUNI (Arabie saoudite) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, l'Arabie saoudite voudrait exprimer son soutien à la proposition des États-Unis. Nous espérons pouvoir participer à cette réunion. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci M. le représentant de l'Arabie saoudite. Premier Vice-Président.

Mme N. MAJAJA (Première Vice-Présidente) [*interprétation de l'anglais*] : Merci de me donner la parole. Je pense que moi-même et le deuxième Vice-Président ont procédé à des consultations sur ce point et nous pouvons appuyer la proposition des États-Unis.

Nous voulons également proposer un autre thème qui dirait "L'utilisation des technologies spatiales pour surveiller les catastrophes naturelles liées à l'homme pour une gestion efficace du changement climatique, la sécurité alimentaire et la santé universelle". Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci Madame pour ce commentaire. D'autres interventions ?

Bien, alors nous incluons dans notre rapport de retenir comme sujet la proposition des États-Unis. Merci.

Je donne la parole au secrétariat qui a d'autres commentaires à faire sur le point "Questions diverses".

M. N. HEDMAN (Secrétariat) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais simplement vous rappeler les autres points que nous voulions aborder au titre des "Questions diverses". Il y avait la question qui est mentionnée dans l'ordre du jour annoté page 8, la façon dont on doit refléter les déclarations reflétées par les groupes

régionaux. Également le projet d'ordre du jour provisoire pour la cinquante-cinquième session et le secrétariat peut vous donner des informations sur les dates retenues pour les sessions de l'année prochaine.

La page 8 de l'ordre du jour provisoire, vous vous souviendrez, on avait décidé d'inclure le nom des groupes régionaux pour les paragraphes indiquant les intervenants sur tous les points de l'ordre du jour du Comité et de ses organes subsidiaires. Le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-huitième session cette année, a recommandé au Comité d'étendre les dispositions figurant dans le paragraphe 325 du rapport du Comité à sa cinquante-et-unième session au Groupe des 77 et de la Chine et d'autres groupes régionaux.

Pour votre information, on en a parlé pendant la session du Sous-Comité scientifique et technique et le consensus était ce que je viens de vous communiquer.

Le Sous-Comité juridique cette année, le rapport reprend ce qui a émergé des débats. Dans le rapport du Sous-Comité juridique, au titre de chaque point de l'ordre du jour, vous retrouvez la liste des États qui sont intervenus et vous trouverez également les groupes régionaux et interrégionaux, ainsi le Groupe des 77 et la Chine et d'autres groupes régionaux figurent.

On y trouve également une référence aux déclarations faites par les États membres qui ont mentionné ce point particulier mais s'ils intervenaient au titre du débat général. Même chose pour les groupes régionaux. Voilà la méthode choisie pour le Sous-Comité juridique.

Dans le projet de rapport qui va vous être distribué pour la présente session, nous avons déjà appliqué la même méthode que ce qui avait été fait dans le rapport du Sous-Comité juridique. Merci.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci au secrétariat. Ordre du jour provisoire pour la cinquante-cinquième session du Comité. Je vous renvoie au paragraphe 339 du rapport de l'année dernière, document A/65/20. La liste des points de l'ordre du jour pour le Comité l'année prochaine serait comme suit :

- Débat général.
- Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
- Application des recommandations de l'UNISPACE III.
- Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-neuvième session.

- Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-et-unième session.
- Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
- Espace et société.
- Espace et eau.
- Espace et changements climatiques
- L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
- Rôle futur du Comité.
- Questions diverses.

Bien sûr, cela sera mentionné dans le projet de rapport et il sera mentionné également qu'une décision a été prise pour que le point Espace et eau porte son attention sur un thème mentionné par l'Autriche et qui a bénéficié du soutien des autres délégations, l'espace pour la gestion des écosystèmes, enfin, quelque chose en ce sens.

Pourriez-vous répéter ce que vous aviez proposé l'Autriche ?

M. (Autriche) *[interprétation de l'anglais]* : Je pense que j'avais dit "Espace et la gestion des écosystèmes".

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Donc voilà le projet de l'ordre du jour provisoire pour la cinquante-cinquième session.

République tchèque.

M. V. KOPAL (République tchèque) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Je suis tout à fait d'accord avec les différents points lus par le secrétariat, mais si nous comparons cela avec l'ordre du jour de la présente session, il y a le point 16, "Rapport du Comité à l'Assemblée générale", qui n'a pas été repris. Est-ce qu'il y a une raison pour omettre le point 16 ?

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Secrétariat.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) *[interprétation de l'anglais]* : Dans le rapport du Comité l'année dernière, nous avons énuméré simplement les points de fond, c'est-à-dire l'ouverture de la session, l'année prochaine nous aurons l'élection des membres du Bureau également, nous avons la déclaration du Président et le rapport à l'Assemblée générale. Ça c'est l'adoption du rapport. Tout cela nous ne l'avons pas mentionné puisque ce sont des points habituels. Je vous ai lu simplement les points qui feront l'objet d'un débat, d'un examen au Comité.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Comme vous le savez, nous aurons aujourd'hui également des consultations informelles pour le 40^e anniversaire de LANDSAT. Quand allons-nous le faire, pendant la session du Sous-Comité scientifique et technique ou au Comité ? Je pense qu'il faudrait ajuster notre calendrier sur la base de ce qui sera décidé pendant les consultations pour célébrer le 40^e anniversaire de LANDSAT.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Oui, c'était prévu.

D'autres commentaires ? Je vais donner la parole au secrétaire qui va nous parler des dates des futures sessions.

M. N. HEDMAN (Secrétariat) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Pour 2012, le Sous-Comité scientifique et technique se réunira du 6 au 17 février. Le Sous-Comité juridique se réunira du 19 au 30 mars. Et le Comité se réunira du 6 au 15 juin.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le secrétariat pour ces renseignements. Est-ce qu'il y a des commentaires ? Non.

Nous allons donc maintenant passer aux exposés techniques. Pardon, la Chine, excusez-moi. Je vous en prie.

M. Y. ZHAO (Chine) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Les dates qui ont été proposées ne nous posent pas de problème. Mais pour l'ordre du jour de la session du Comité, on parle du "Rôle futur du Comité".

Je voulais simplement attirer l'attention du secrétariat sur le paragraphe 337 du rapport de l'année dernière. On avait présenté cela comme un nouveau sujet prévu pour une année seulement. Il faudrait donc prévoir à cet égard un nouveau point de l'ordre du jour pour l'année prochaine. Est-ce que c'est de cela qu'il s'agit ? Ce qui ne pose pas de problème.

Le PRESIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Oui, vous vous en souviendrez. Durant la présente session, il y a une proposition qui a été faite de proroger pour un an ce point à l'ordre du jour. Il n'y a pas eu de commentaire, personne n'a rejeté cette proposition. Alors en fait, nous l'avons acceptée et c'est pourquoi nous avons inclus ce point à l'ordre du jour de l'année prochaine.

D'autres commentaires ? Non. La Suisse, pardon.

Mme N. ARCHINARD (Suisse) : Ce que nous aimerions aborder, un sujet qui n'est pas relié à ce qui vient d'être discuté qui pourtant concerne le point de l'ordre du jour que nous discutons en ce moment.

En effet, nous aimerions rappeler la Déclaration des cinquantièmes anniversaires que nous avons adoptée le 1^{er} juin, la semaine passée, et préciser ou clarifier ce qu'il va advenir de cette déclaration. Si aucune information ne nous a échappé, il nous semble que l'avenir de cette déclaration n'a pas été encore discuté dans le Comité, et en conséquence n'a pas été défini.

Donc, nous souhaiterions proposer que cette déclaration soit proposée à l'Assemblée générale des Nations Unies pour que l'on fasse une résolution de l'Assemblée générale. Nous souhaitons soumettre maintenant cette proposition au Comité en vue d'une possible décision. Merci beaucoup.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la représentante de la Suisse pour ce commentaire. Pour notre mémoire, cette déclaration a été adoptée lors de la première journée, donc il n'y a pas à en discuter à nouveau, elle a été adoptée. Nous avons proposé que cette déclaration soit incluse en annexe du rapport de cette année et soit présentée en même temps que le rapport à l'Assemblée générale.

La Déclaration sera donc ajoutée comme annexe 1 du rapport. Dans l'annexe 1 on fera mention de la partie commémorative de la session du Comité à l'occasion du cinquantième anniversaire du Comité et des vols spatiaux habités, et en annexe on présente la Déclaration qui a été adoptée le premier jour et elle fera partie du rapport qui sera soumis à l'Assemblée générale.

Le Nigeria.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : [*Partie non traduite*]. Est-ce que la Déclaration sera présentée à part ou est-ce qu'elle fera partie de la question omnibus ?

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je pense que ce n'est pas à nous qu'il appartient d'examiner la façon dont la Déclaration sera finalement présentée.

M. Y. ZHAO (Chine) [*interprétation de l'anglais*] : À propos de ce qu'a dit la délégation de la Suisse, ça veut dire qu'il devrait y avoir un suivi l'année prochaine à cette déclaration dans les travaux du Comité. Parce que si l'Assemblée générale adopte une résolution et confie une certaine tâche au Comité, il faudrait qu'il y ait un point de l'ordre du jour qui nous permette de donner suite à cette déclaration à l'avenir.

Mais je pense que nous avons gardé à l'ordre du jour la question du "Rôle futur du Comité" et nous pourrions peut-être nous demander si au titre de ce point de l'ordre du jour, nous ne pourrions pas justement discuter de la façon d'appliquer tout ce qui pourrait faire suite, une décision prise par l'Assemblée générale.

Nous pouvons bien sûr discuter de façon approfondie de la chose, mais c'est finalement l'Assemblée générale qui se décidera quant à la façon de refléter l'issue de cette déclaration dont nous pouvons discuter ici.

Pour ce qui est de nos activités de l'année prochaine, s'il y a cette déclaration, c'est durant la présente session qu'il faut que nous nous décidions. Je pense que l'on pourrait peut-être ajouter une note de bas de page à l'ordre du jour pour prévoir qu'en effet, si cela est nécessaire l'année prochaine, on puisse au titre de ce point de l'ordre du jour, discuter du suivi éventuel de cette déclaration.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué de la Chine. Les États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, ma délégation serait tout à fait ravie de faire comme vous l'avez dit pour la Déclaration, c'est-à-dire de la placer en annexe à notre rapport et dans la résolution *omnibus* nous pourrions attirer l'attention sur le fait qu'il y a cette déclaration.

Malheureusement, je ne sais pas si une résolution distincte sera véritablement utile parce qu'il y en a déjà une qui porte sur le cinquantième anniversaire de ces vols. Ça a été adopté par l'Assemblée générale en avril. Donc, tout ce que nous allons faire c'est ajouter une autre déclaration pour commémorer la même chose. Ça ne me paraît donc pas véritablement utile.

Mais bien sûr, s'il n'y avait pas la résolution adoptée en avril, ça serait peut-être plus justifié. Mais du fait que l'Assemblée générale a déjà adopté quelque chose à ce sujet, ajouter une résolution supplémentaire à ce niveau, je ne pense pas que ça serve à grand-chose.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué des États-Unis. Est-ce qu'il y a des commentaires ? La Suisse.

Mme N. ARCHINARD (Suisse) : Merci, Monsieur le Président. Nous sommes conscients qu'une résolution a déjà été adoptée par l'Assemblée générale le 12 avril 2011. Elle concerne en effet le cinquantième anniversaire du premier vol habité dans l'espace. À cette occasion d'ailleurs, le 12 avril a été déclaré Journée

internationale du vol habité dans l'espace, ce que nous saluons ici.

Cependant, notre proposition vise à mettre en avant le travail du Comité et le cinquantième anniversaire du présent Comité dans lequel nous nous trouvons.

Dans ce sens, notre proposition a été très bien reformulée par la délégation du Nigeria, c'est-à-dire nous proposons que la Déclaration qui a, certes, été adoptée la semaine passée par le segment commémoratif et par le Comité, fasse l'objet d'une résolution, soit indépendante de l'Assemblée générale, soit qu'elle soit annexée, c'est-à-dire qu'elle soit retranscrite dans la résolution *omnibus* de l'Assemblée générale sur l'espace extra-atmosphérique.

Nous sommes tout à fait ouverts. C'est une proposition, mais il s'agit ici de donner de la visibilité au travail du COPUOS, au rôle du COPUOS et aux activités du COPUOS. Merci beaucoup.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la déléguée de la Suisse. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires à propos de la proposition qui a été faite par la Suisse ?

Nous essayons de voir ce qu'il en est des procédures relatives à la façon d'inclure votre proposition. La teneur de la Déclaration, le principal élément de la Déclaration, c'est quelque chose qui figurera dans la résolution *omnibus* de l'Assemblée générale concernant les activités spatiales. C'est ce que je propose. Les États-Unis.

M. J. HIGGINS (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, la préoccupation de ma délégation c'est que la Déclaration, elle a fait l'objet d'énormes négociations ici même, alors elle a été adoptée et on ne peut pas la modifier. Alors, si on a une résolution distincte, à ce moment-là, elle fera l'objet de négociations. C'est une possibilité qui doit être offerte aux États membres. Si on reprend certaines parties de la Déclaration que l'on place dans la déclaration *omnibus* c'est un peu la même chose, parce que là encore on rouvre la négociation sur ce sur quoi on s'était entendu.

Si bien que la meilleure façon de procéder serait peut-être bien de placer cette déclaration en annexe à la déclaration *omnibus*. Ainsi elle resterait intacte, elle serait vraiment présentée publiquement comme nous souhaitons qu'elle le soit.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué des États-Unis. Est-ce que vous êtes d'accord avec la proposition des États-Unis ? La République tchèque.

M. V. KOPAL (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je voulais simplement attirer l'attention des membres du Comité sur la chose suivante. La Déclaration qui a été adoptée dans la partie commémorative de la session, a déjà été adoptée pleinement, sans commentaires supplémentaires, etc. etc., et de plus, au premier paragraphe du texte de la Déclaration, on dit "Au nom des États participant au segment commémoratif". Au cas où il y aurait une résolution spéciale de l'Assemblée générale, il faudrait ajouter un autre paragraphe d'introduction pour refléter l'adoption par l'Assemblée générale.

Je pense donc qu'il serait mieux que dans le texte de la résolution *omnibus* nous placions un paragraphe dans lequel serait demandé à l'Assemblée générale d'entériner la résolution qui a été adoptée par le segment commémoratif. Puis, on aurait ensuite le texte intégral de la Déclaration, sans aucune modification, qui serait alors joint à annexe.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la République tchèque. C'est en fait ce que les États-Unis ont proposé, c'est-à-dire que la Déclaration soit mise en annexe. Elle a déjà été adoptée, on n'a pas à en renégocier mais on la présenterait en annexe, parce qu'ainsi on reflète simplement le fait que la Déclaration a été adoptée durant la session du Comité, et ensuite c'est intégré de cette façon à la résolution soumise à l'Assemblée générale.

Est-ce que cela convient à toutes les délégations ? Pas d'objections. *Il en est donc ainsi décidé.* La Déclaration sera mise en annexe à la résolution *omnibus* de l'Assemblée générale. Dans un paragraphe on dira qu'elle a été adoptée durant la session, comme ce qu'a dit le délégué de la République tchèque. Nous trouverons la meilleure façon de formuler cela.

Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux exposés techniques. Il est rappelé aux intervenants que les exposés ne doivent pas durer plus de 15 minutes. Le premier exposé nous sera présenté par M. Hedge de l'Inde. Il s'intitule "RESOURCESAT-2".

M. V. S. HEGDE (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais vous parler des différents satellites qui ont été lancés par l'Inde.

Au cours de ces quelques 20 dernières années, nous avons envoyé des satellites appartenant à cinq catégories :

- RESOURCESAT pour les études sur les ressources terrestres et ressources en eau ;

- RISAT pour l'agriculture, la réduction des effets des catastrophes, etc.
- CARTOSAT pour la cartographie. Il s'agit de satellites d'imagerie à haute résolution ;
- OCEANSAT, pour les études océaniques, côtières, atmosphériques ;
- Et enfin, plus récemment, nous avons également mis au point une série destinée aux études climatologiques, on parlera des études scientifiques, climatique et autres, CLIMATSAT.

RESOURCESAT-2, après la réussite de RESOURCESAT-1, RESOURCESAT-2 a été lancé le 20 avril 2011 à bord de notre véhicule de lancement PSLV-C16. Il y avait également deux satellites qui l'accompagnaient, YOUTHSAT et X-SAT, un satellite russe et un petit satellite de Singapour.

RESOURCESAT-2 fait partie des satellites de base d'observation terrestre de l'Inde. Il assure une continuité pour les services de données et une base opérationnelle pour les études des eaux des terres aux niveaux macro, régionale et micro. Il a renforcé la couverture multispectrale et spatiale par rapport à RESOURCESAT-1 et il a appuyé les applications dans des domaines principalement tels que l'agriculture, la foresterie, les ressources en eau, la réduction des effets des catastrophes, etc.

Voilà là une photo du véhicule de lancement qui a décollé le 20 avril à 10 h 12 heure standard de l'Inde. Voilà à quoi ressemblait le satellite avec les deux autres petits satellites qui l'accompagnaient, YOUTHSAT et X-SAT, que l'on voit placés de part et d'autre.

Pour ce qui est de la charge utile, on a un AWIFS qui a des bandes spectrales de différente nature. Il a une radiométrie renforcée. La caméra balaie sur une zone de 70 kms et on a une quantification de 12 octets contre 7 pour le R-1. On a l'auto-scanner d'imagerie linéaire avec une résolution de 23 kms. C'était le cas pour R-1 mais là c'est 70. On y a également plusieurs bandes, trois seulement d'ailleurs. Là encore, la radiométrie est améliorée et tous ces appareils peuvent être utilisés simultanément, c'est-à-dire qu'on a deux systèmes de caméras pour avoir une large bande balayée de 140 kms et LISS-3 140 et LISS-4 70 et 740 pour AWIFS. Ce qui permet de couvrir de vastes zones, de choisir un échantillonnage à un niveau moins précis et mettre l'accent sur certaines zones.

On a également COMDEV qui a été envoyé par le Canada pour l'identification automatique des navires.

Voilà comment fonctionnent les détecteurs. La caméra de LISS-4 peut également basculer de 26° d'un côté ou de l'autre pour couvrir toute partie de la zone des 740 kms couverte par l'AWIFS à bande balayée de 23 ou à bande balayée de 70 kms. LISS-3 a une répétitivité de 24 jours et on a une couverture globale en cinq jours pour ce qui est de LISS-4 qui peut échantillonner toute une partie du monde une fois tous les cinq jours.

Pour ce qui concerne la charge utile, RESOURCESAT-2 a un enregistreur qui permet d'effectuer des enregistrements de 12 minutes. LISS-4 prévoit des images stéréo et il peut être utilisé également en mode mono ou il peut avoir des données avec une bande balayée de 23 kms comme R-1, mais on peut aussi avoir 70 kms avec les données des trois bandes qui peuvent être enregistrées simultanément.

Voilà quelques images. Là on a Dubaï et ses environs. On a une image de haute résolution de New Delhi. On pensait globalement que le détecteur pourrait faciliter l'identification des navires mais on constate également des applications pour les études environnementales, l'observation des mouvements de navires, les services de surveillance côtière.

Comme je l'ai dit au début, on cherche à fournir des données au niveau mondial et il y a de nombreuses stations qui recevaient des données avant que l'on commence à avoir quelques problèmes avec RESOURCESAT, il n'y a pas très longtemps. Si bien que les données de RESOURCESAT sont maintenant reçues aux États-Unis, en Allemagne, au Myanmar, en Australie. Les stations qui reçoivent des données, il y a quatre stations en Russie, en Iran, au Kazakhstan, en Algérie et nous pensons que bientôt elles recevront également des données de RESOURCESAT-2. On court avec de nombreux pays qui recevront des données de RESOURCESAT-2, les États-Unis, l'Allemagne, la Chine, le Kazakhstan, la Russie, le Myanmar, etc. Donc il y a de nombreux pays dans le monde.

Bien entendu, c'est la quelque chose qui accompagne certaines dispositions commerciales, mais il y a une coopération qui se fait entre l'Inde et les pays de l'ANASE et nous prévoyons un système de gestion des données relatives aux catastrophes et l'appui qui est donné à cela dans le cadre de la coopération internationale se poursuivra. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'intervenant, M. Hegde de l'Inde, pour cet exposé. Est-ce qu'il y a des questions ? Non.

Le deuxième exposé sur ma liste sera fait par M. Claudio Maccone, il s'intitule "Cinquantième anniversaire de l'Académie internationale d'astronautique".

M. C. MACCONE (Académie internationale d'astronautique) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, honorables délégués. C'est un grand plaisir de vous présenter rapidement les activités de l'Académie internationale d'astronautique au cours des 12 derniers mois.

C'est particulièrement important parce que le 17 novembre dernier, nous avons marqué le cinquantième anniversaire de l'AIA que nous avons marqué à Washington avec la participation des 40 chefs d'agences spatiales qui se sont retrouvés pour la première fois au même endroit. Ça c'est important pour nous et j'y reviendrai.

L'AIA est une communauté indépendante de 1 200 experts dans l'espace, reconnue par les Nations Unies en 1996. On peut devenir membre sur la base d'une élection compétitive qui a lieu une fois par an au mois de juin. Vous trouverez tous les détails sur notre site www.iaaweb.org.

L'AIA est dirigée par un conseil de gouverneurs et sept chefs d'agence siègent au Comité d'administration. Il y a six commissions de l'AIA portant sur tous les éléments, tous les aspects d'activités spatiales. Cela offre un moyen pour tous les experts de se retrouver, de mieux se connaître et de dialoguer.

Certains des principaux pionniers de l'espace étaient académiciens à l'AIA. À gauche, par exemple, vous avez Sergei Korolev avec l'Académicien Mikhail Tikhonravov. À droite, vous avez l'Académicien Glushko.

Même avant Hermann Oberth qui est un des pionniers des vols spatiaux, était membre de l'AIA. À gauche vous voyez Hermann Oberth avec notre Président Dorin Prunariu. La Roumanie a joué un rôle important dans le développement des vols spatiaux puisque Oberth travaillait à Sibiu en Roumanie. Ensuite, il est allé en Allemagne et a mené les activités que nous connaissons.

Un autre pionnier, c'est l'Académicien Eugen Sänger en Autriche.

Voilà les quelques pionniers de l'espace qui ont été membres de l'AIA.

La fondation de l'Académie a eu lieu en 1960, le 16 août 1960. Le premier Président était Theodore Von Karman qui travaillait au laboratoire de propulsion. Frank Malina était le deuxième Président de l'Académie.

Ce qui est important également, ce sont nos publications. Au cours des 50 dernières années, le journal de l'Académie internationale d'astronautique appelé *Astronautica Acta*, au début appelé *Acta Astronautica*, et en rouge vous voyez les noms des académiciens, des pionniers de l'espace qui ont contribué à la qualité des documents publiés.

Nous avons les trois anciens présidents et le président actuel. Vous avez George Mueller, celui qui est responsable de l'alunissage dans les années 1960 et qui était président de l'AIA dans les années 1960 et 1970. Michael Yarymovych qui l'a remplacé. Edward Stone qui a été, comme vous le savez, le responsable de la mission d'une mission spatiale, et le chef des activités spatiales indiennes qui est actuellement le Président de l'AIA. C'est le premier Président non-américain des 50 années de l'AIA. Ce qui prouve que les activités de l'AIA touchent de plus en plus de pays.

Le conseil d'administration, le Président c'est le Pr Madhavan Nair de l'Inde. Vous avez quatre vice-présidents. Le premier, le Dr Stanislas Konyukhov, est décédé il y a à peu près un mois. Il a apporté une contribution remarquable à l'Académie. Ensuite, le Pr Liu Jiyuan de la Chine, le Pr Hiroki Matsuo du Japon et le Dr Yannick d'Escatha de la France. Ce sont donc les trois autres vice-présidents actuels. La personne qui s'occupe des activités, c'est le secrétaire général qui, depuis très longtemps, est le Dr Jean-Michel Contant de la France.

Ici, vous voyez les différentes activités du Dr Nair de l'Inde qui a été élu en octobre 2009 après 50 ans de présidence américaine. Pour ce qui est des publications, le Pr Liu Jiyuan est le vice-président pour les publications, les communications et il s'occupe d'*Acta Astronautica* qui, comme je vous l'ai dit, est le journal de l'Académie.

Nous publions 2 000 pages chaque an. Nous parlons des sciences spatiales, des sciences sociales, des sciences de la vie. *Acta Astronautica* a été publié pour la première fois en 1955, il fait partie des dix principaux journaux spatiaux.

Je vais vous présenter maintenant les activités de l'Académie en contributions nationales. À gauche, actuellement, vous voyez le nombre de membres de l'Académie par pays en 2011 et 2000. Les États-Unis ont 278 académiciens, la Russie ensuite 157, la France 124, l'Allemagne 100, la Chine 69, le Japon 55, l'Italie 41, l'Inde 36, le Royaume-Uni 40, l'Ukraine 29.

À droite, vous voyez l'image du dernier Prix qui est accordé à celui qui fait le travail le plus remarquable, qui a été donné en novembre 2010 à

l'Académicien Giovanni Bignami qui est l'ancien Président de l'Agence spatiale italienne.

Nous avons donc une élection chaque année en juin. L'élection vient d'un système interne. Les membres à vie de l'Académie proposent des nouveaux membres. Ensuite, l'élection a lieu et au mois d'août, nous connaissons les résultats. Les nouveaux membres viennent au niveau le plus faible c'est-à-dire membre correspondant. Ils restent membre correspondant pendant cinq ans et on leur demande de se distinguer en travaillant pour l'Académie. Ensuite, deux possibilités, soit le membre correspondant devient membre à vie, soit il quitte l'Académie.

Nos activités sont disposées en quatre sections : sciences de base, sciences d'ingénierie, sciences sociales et sciences de la vie. La section la plus importante c'est l'ingénierie. Les académiciens de cette section travaillent directement dans les missions, la construction ou la conception et le lancement des vols spatiaux.

Le Prix Theodore Von Karman c'est le Prix décerné à ceux qui se distinguent dans leurs activités, dans différents types de vols. Voilà la liste des académiciens. Je ne vais pas vous lire la liste. Il y a un grand nombre de personnalités éminentes, astronautes, agences spatiales, etc.

Concernant les Prix Laurels 2009, par rapport au Prix précédent, le Prix Theodore Von Karmel qui est accordé à des individus, les Laurels sont donnés à des équipes. En 2009, nous l'avons accordé à l'équipe qui a élaboré les lancements de la mer. Un Prix a également été donné à une équipe qui travaillait pour les activités à grande échelle.

D'autres activités que nous organisons chaque année. *[inaudible]*

Conférence récente, la deuxième Conférence de défense planétaire AIA qui vous a été présentée hier par le Dr Ailor, qui s'est tenue en Roumanie il y a à peu près un mois. La conférence précédente avait eu lieu en 2009 en Espagne. La troisième est prévue pour 2013 en Arizona avec l'aide de la NASA.

Ça c'est une activité importante parce que la défense planétaire est une question qui intéresse non seulement l'AIA mais le monde entier et qui intéresse aussi les jeunes. La défense planétaire est une activité croissante de l'AIA. Nous espérons pouvoir en faire plus et non seulement au niveau des conférences, mais également un travail de recherche et une coordination pour assurer la coordination si on découvre une comète ou un astéroïde. Cela devrait être fait même si les délais sont très courts.

Je vais vous parler maintenant des activités de l'AIA aux Nations Unies. Vous voyez, c'est la même salle, ici. Nous procédons à des études habituelles et ces études sont présentées aux Nations Unies. Ces études sont distribuées à toutes les délégations gratuitement. C'est l'activité la plus importante puisque ce sont les experts de plus haut niveau qui y participent. Il y a également les dictionnaires spatiaux. On essaie de surmonter les difficultés linguistiques pour parler des vols spatiaux. Nous avons créé notre dictionnaire spatial qui est distribué gratuitement dans toutes les langues énumérées.

Je vous renvoie à notre site et vous verrez toutes ces activités multilingues. On vous donnera tous les termes techniques. Les études sont particulièrement importantes. Nous avons 42 études en préparation et 9 ont déjà été publiées l'année dernière et qui couvrent toutes les activités spatiales et les débris spatiaux qui est un problème essentiel, comme vous le savez. On s'intéresse également maintenant à la défense.

M. Jean-Michel Contant, à la gauche, a pu ouvrir deux nouvelles branches de l'AIA en plus du bureau traditionnel de Paris. Nous avons un nouveau bureau à Bangalore et vous avez le Président. Un nouveau bureau a été ouvert en Chine et ce bureau est chargé des études et pour l'instant il prépare les études et ça deviendra bientôt le nouveau centre d'études de l'AIA.

Ici, vous avez les activités de l'AIA avec le groupe IGMAS. Par exemple, nous tenons compte également des nouveaux pays émergents, le Cameroun, le Nigeria, la Tunisie, le Vietnam, etc.

Le Sommet historique a eu lieu à Washington en novembre dernier. Je voudrais dire quelques mots. C'était le premier sommet de ce type, donc un sommet historique. Il s'agissait de voir comment équilibrer les nouvelles aspirations, les nouveaux défis avec les programmes existants et les intérêts nationaux. Comment coopérer alors que le nombre de partenaires augmente ? Comment mettre en place la confiance, la transparence ? Comment exploiter l'utilisation responsable de la SSI pour accroître une nouvelle coopération ?

L'AIA est un organe unique qui travaille dans le nouveau domaine de coopération "Ensemble dans l'espace pour enrichir la Terre". Nous travaillons également dans d'autres domaines tels que le changement climatique, la gestion des catastrophes, les vols habités. Un nouveau groupe est dirigé par le Dr Radhakrishnan de l'Inde, coprésidé par Mohammed de la NASRDA du Nigeria et le représentant de la Roumanie.

Vous avez ici l'adresse électronique du secrétaire général de l'AIA, le Dr Jean-Michel Contant. Je vous remercie.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Dernière présentation. M. Nicolas Johnson de l'AIA, "Contrôle des débris orbitaux pour l'utilisation durable de l'espace".

M. N. JOHNSON (Académie internationale d'astronautique) [*interprétation de l'anglais*] : J'ai le plaisir de vous résumer une étude récente de l'AIA sur les débris spatiaux pour une utilisation durable de l'espace. Les études par ces différents experts du Comité de coordination des débris spatiaux soulignent la croissance importante du nombre d'objets créés par l'homme sur l'orbite terrestre.

Par ailleurs, les propositions de trafic spatial et la mise en œuvre des mesures de réduction des débris ne peuvent stabiliser l'environnement spatial futur.

Dès lors l'AIA a entrepris et vient de terminer une étude pour évaluer différents concepts pour améliorer l'environnement proche de la Terre. Nous avons bénéficié de l'expertise de 20 spécialistes venant de 9 pays. L'objectif était de caractériser l'environnement des débris, identifier des technologies et des méthodes pour améliorer l'environnement des débris spatiaux, montrer l'applicabilité de ces méthodes et technologies et recommander des mesures éventuelles.

La principale composante des débris spatiaux ce sont différents étages des lanceurs et des fragments de désintégration de ces différents étages, soit accidentelle soit voulue. Sans intervention, à l'avenir, la principale source de débris spatiaux sera la collision accidentelle entre objets spatiaux non contrôlés. La collision de COSMOS 22-52 et l'IRIDIUM-33 en 2009, a formé près de 1 800 débris sur l'orbite. C'est un exemple de ce qui pourrait se passer de plus en plus fréquemment à l'avenir.

Bien que la population des débris spatiaux traçables dépasse le nombre de satellites, 97% de la masse orbitale est concentrée sur 40% des objets catalogués. Lorsque deux objets de taille suffisante rentrent en collision à une vitesse de 16 kms/sec. le résultat est la création d'un grand nombre de débris plus larges et un nombre encore plus important de débris spatiaux plus petits mais tout aussi dangereux.

La première étape, le rejet d'objets de moins de dix centimètres devrait être limité, comme recommandé par les Directives sur la réduction des débris spatiaux du Comité et le rejet de débris devrait être limité pour renforcer la longévité des

engins spatiaux. Il faut réduire le nombre de pannes de satellites accidentelles ou prévues.

Il existe un consensus international comme le montre les Lignes directrices pour la réduction des débris spatiaux de l'IADC et des Nations Unies. L'ISO a également élaboré des normes pour la réduction des débris spatiaux et il existe également des directives nationales. Toutefois, l'application de ces mesures de réduction des débris spatiaux par toutes les organisations et États travaillant dans l'espace, est nécessaire.

Si la situation se poursuit, le nombre de satellites dans l'espace doublera d'ici la fin du siècle et on commencera à avoir de plus en plus de collision. La réduction des débris malheureusement ne peut pas stabiliser l'environnement. Les résultats de cette étude c'est que la réduction des débris spatiaux est une mesure de stabilisation nécessaire mais insuffisante. Elle doit être complétée par une amélioration de l'environnement.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Il faut réduire le nombre d'objets massifs sur les orbites largement peuplées. On prévoyait d'enlever environ dix objets sur les orbites basses.

Comme je vais vous le montrer, différents moyens sont possibles pour cet effort de remédiation. Ces deux graphiques vous montrent la répartition inégale du nombre et de la masse des objets dans l'espace sur l'orbite basse. La plus grande concentration se trouve sur toutes les orbites à un régime entre 700 et 2 000 kms. Les techniques de remédiation peuvent profiter de cette concentration pour réduire les coûts et le temps nécessaire pour éliminer les débris.

Je vais vous montrer rapidement certains des concepts pour l'élimination des débris qui ont déjà été proposés. Une des façons les plus faciles pour accélérer le retour sur Terre c'est par une augmentation de la poussée, ce qui permet d'accroître la section aérodynamique pour réduire la durée de vie sur l'orbite. C'est un système à faible coût et très fiable et peut être surtout utilisé pour les véhicules avant lancement. Les inconvénients c'est que cela peut accroître le risque de collision.

Pour éliminer les débris existants, il faudrait se mettre sur une autre orbite, il faudrait mener une opération très spécifique. Les (??) peuvent lier ces poussées atmosphériques et les opérations solaires. Ce (??) peut être utilisé dans différents cas notamment dans des régions inférieures à 15 000 kms. Le problème de ces voiles solaires c'est qu'ils sont pour l'instant encore énormes. Il faut contrôler l'altitude de ces voiles ce qui rend le concept très complexe et difficile à appliquer.

Une autre possibilité pour éliminer des objets larges de l'orbite, c'est un (??), des engins qui permettent de retarder la force de Lorens. On peut éliminer l'objet assez rapidement. Il faudrait l'attacher à l'objet à éliminer. Les instruments eux-mêmes peuvent également être frappés par les petits débris, même si on peut réduire la vulnérabilité de ces instruments.

On peut également trouver d'autres moyens pour réduire les risques de collision. Il y a également les problèmes de lancement et de déploiement de ces instruments. Le problème c'est l'instabilité de ces objectifs, de ces débris à éliminer. Donc il est difficile de les atteindre. Bien que les débris spatiaux n'influent pas à long terme la population des satellites à long terme, ils posent un problème aux opérations des systèmes spatiaux maintenant et à l'avenir.

Ces débris peuvent déstabiliser les débris sans créer de nouveaux. L'élimination des petits débris est nécessaire pour préserver la viabilité des activités spatiales de la Terre, de la plateforme spatiale. Des lasers ou autres formes d'énergie peuvent causer une perturbation des débris ce qui aboutit à leur désintégration accélérée.

Toutes ces options ont des avantages et des inconvénients et le contrôle des armements est également nécessaire.

L'orbite géostationnaire n'est pas aussi encombrée mais elle est très utile et donc il faut la protéger. Certaines des caractéristiques qui la rendent nécessaire pour différentes opérations spatiales rendent les opérations de retrait difficile. Le mécanisme de capture peut être donc un réseau, un filet ou autre moyen. Vu l'altitude de l'orbite géostationnaire, il faut peut d'énergie pour lancer le véhicule sur orbite. Dès lors, l'élimination des débris spatiaux peut être une méthode appropriée pour éliminer les débris.

Par contre, l'inconvénient c'est qu'il y aura un déplacement de ces débris de l'orbite basse vers l'orbite géostationnaire. Il y avait d'autres possibilités pour déplacer les débris de l'orbite

basse vers l'orbite élevée. Des voiles magnétiques, des modules de propulsion, des surfaces magnétiques qui ont tous des avantages et des inconvénients.

En conclusion, les débris spatiaux causent des problèmes dans l'environnement qui sont similaires aux problèmes rencontrés sur Terre. La communauté internationale doit préserver le contrôle de l'environnement pour promouvoir la viabilité à long terme des activités dans l'espace. L'élimination de la masse orbitale est le seul moyen de stabiliser l'environnement spatial actuel.

Des questions juridiques et techniques doivent être réglées avant de pouvoir commencer les opérations d'élimination des débris. Ces opérations doivent porter sur des régimes orbitaux avec une concentration de masse critique.

Les mesures de réduction des débris sont coûteuses et technologiquement difficiles. Toutefois, ces coûts doivent être comparés par rapport à la valeur des infrastructures spatiales existantes.

Le PRESIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci, M. Johnson, pour votre présentation. Avez-vous des questions à poser ? Cela ne semble pas être le cas.

Je vais maintenant vous expliquer le programme de cette après-midi. Nous allons nous retrouver à 15 heures. Ensuite, nous allons poursuivre l'examen du point 15, "Questions diverses". Nous allons commencer également l'examen du point 16, "Rapport du Comité à l'Assemblée générale".

Ensuite, nous entendrons trois présentations techniques. Premièrement, le représentant du Chili, deuxième par l'Inde et la troisième par la Fédération de Russie.

Avez-vous des commentaires ? La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 58.